



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROPOSITION DE LOI MALLIE LE RETOUR

Ce week-end Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, a annoncé qu'il soutenait la proposition de loi MALLIE et que celle-ci était sur le bureau de Luc CHATEL.

Après un long silence estival, la proposition remettant en cause le repos dominical ressort du placard. Elle serait remaniée.

FORCE OUVRIERE reste opposée à cette loi qui a pour but de rendre légal ce qui était illégalement pratiqué par certaines entreprises.

La proposition autorise le travail du dimanche POUR TOUS LES ETABLISSEMENTS OUVERTS AU PUBLIC. Et là ce ne sont pas seulement les salariés du commerce qui seraient touchés, mais également ceux travaillant dans les crèches, les banques, les assurances, le personnel détaché travaillant dans ces entreprises, etc...

Il suffira à une entreprise de se trouver dans une zone d'attractivité commerciale (notion nouvelle et vague) pour pouvoir contraindre les salariés à renoncer au repos dominical. Contraindre à l'embauche ou en cours d'exécution du contrat car le poids de l'employeur est toujours plus grand que celui du salarié.

La proposition vise à faire des zones où les ouvertures illégales sont récurrentes, ILE DE FRANCE et BOUCHES DU RHONE des zones EXPERIMENTALES.

FORCE OUVRIERE refuse toute possibilité de légalisation du travail dominical. Le repos dominical est un acquis que les salariés doivent garder.

Paris, le 30 septembre 2008

Contacts :

Christophe LE COMTE : 06 68 66 25 24

Françoise NICOLETTA : 06 81 17 39 22